

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 653 portant suppression de l'emploi de syndic des gens de mer.

n° 653

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
24 septembre 1941

Numéro JO  
n° 538 du 30/09/1941

Date du numéro  
30 septembre 1941

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Sur la proposition du commandant de cercle, chef du Service de l'inscription maritime,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

L'emploi de syndic des gens de mer à Djibouti est supprimé pour compter du 8 septembre 1941.

#### Art. 2

La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**NOUAILHETAS.**